Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SCIENCE POLITIQUE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Licence Science Po

Mention Science politique - C4 : Positionnement professionnel

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SCIE-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3, indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse des champs professionnels et du cahier des charges** (2 questions) — **Page 3**
2. **Valorisation d’une identité et d’un projet professionnels** (3 questions) — **Page 5**
3. **Production, diffusion et valorisation des savoirs** (3 questions) — **Page 7**
4. **Accessibilité, éthique et préparation de la mission** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesciencepo.fr/assets/annales/licence-science-po/C4 - Se positionner vis à vis d’un champ professionnel/2026/Licence Science Politique - C4 - Se positionner vis à vis d’un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse des champs professionnels et du cahier des charges

Dans le cadre d'une consultation sur l'accès des jeunes aux services publics, le candidat doit repérer les champs professionnels pouvant contribuer à l'étude. Il s'appuie sur le cahier des charges et les exemples d'employeurs, de fonctions, de tâches et de compétences complémentaires du DT 1.

Repérer des champs professionnels

Question 1.1. Identifiez deux champs professionnels pertinents pour la mission. Pour chacun, indiquez un type d'employeur, une fonction possible et une tâche concrète à réaliser dans le cadre du projet, en vous appuyant sur les données du cahier des charges et du DT 1.

Champ professionnel	Employeur possible	Fonction et tâche concrète
Études et conseil en politiques publiques	Bureau d'études ou organisme de recherche	Assistant d'étude : analyser les données recueillies et rédiger une synthèse sur l'accès des 16-25 ans aux services publics de proximité.
Communication publique et médiation des savoirs	Service de communication ou centre de ressources	Chargé de médiation : préparer une synthèse publique accessible et les supports de la restitution orale de dix minutes.

Le premier champ couvre le cadrage, l'analyse documentaire, les entretiens et la rédaction, tâches prévues au DT 1. Le second répond aux exigences de diffusion des résultats auprès du public. Les deux contribuent donc aux livrables de la mission en six semaines. La rédaction accessible et la conception graphique peuvent nécessiter l'appui de professionnels spécialisés.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Champs pertinents : études et conseil en politiques publiques, puis communication publique et médiation des savoirs.

Choisir un champ professionnel

Question 1.2. Retenez le champ professionnel qui vous paraît le plus adapté à la mission. Justifiez votre choix par deux éléments du cahier des charges et indiquez une limite de compétence ou un besoin de coopération professionnelle à anticiper.

Je retiens les études et le conseil en politiques publiques, car la mission consiste d'abord à examiner l'accès des jeunes aux services publics de proximité et à produire une étude pour la collectivité.

- Le calendrier de six semaines et le budget maximal de 8 000 euros HT exigent un cadrage précis et une conduite rigoureuse de l'étude.
- La note de cadrage de quatre pages, la synthèse publique et la restitution orale mobilisent les tâches d'analyse et de rédaction indiquées au DT 1.

Une limite à anticiper est l'absence d'expérience indiquée en traitement statistique avancé. Si l'analyse le requiert, une coopération avec un spécialiste des données est nécessaire. Un appui en communication peut aussi aider à rendre les supports accessibles.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Champ retenu : études et conseil en politiques publiques, avec appui statistique si nécessaire et coopération en communication accessible.

2. Valorisation d’une identité et d’un projet professionnels

Le candidat prépare sa candidature à une mission de six semaines comme assistant d’étude en participation citoyenne. Il mobilise les éléments de son parcours présentés au DT 2 et les fonctions et tâches professionnelles décrites dans le DT 1.

Présentation professionnelle

Question 2.1. Rédigez une présentation professionnelle de 120 à 160 mots destinée à votre responsable de recrutement. Précisez votre projet, sélectionnez deux compétences utiles à la mission et montrez en quoi chacune répond à une tâche du cahier des charges. Vous pouvez vous appuyer sur les éléments du DT 2.

Je souhaite exercer dans les études et le conseil en politiques publiques, en contribuant à la participation citoyenne. Ma licence m’a apporté des repères en institutions politiques, sociologie politique et méthodes d’enquête. J’ai réalisé un dossier documentaire en groupe, conduit trois entretiens universitaires et présenté des résultats à une promotion. Je mobiliserai la recherche documentaire pour contribuer au cadrage de l’étude, vérifier les sources et préparer la synthèse. Mes entretiens me permettront de recueillir les expériences des jeunes de 16 à 25 ans sur leurs démarches et l’accès aux services publics de proximité. Je souhaite également participer à une restitution claire et accessible. Sans expérience en traitement statistique avancé, je progresserai sous la supervision d’un chargé d’étude. Cette mission de six semaines correspond à mon projet professionnel.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Projet : assistant d’étude en participation citoyenne, avec des compétences en recherche documentaire et conduite d’entretiens.

Correspondance entre compétences, preuves et tâches

Question 2.2. Complétez le tableau du DR 1 en reliant chacune des deux compétences mobilisables retenues à une preuve issue de votre parcours et à une tâche de la mission. Formulez une preuve observable et précise pour chacune des deux compétences.

Chaque compétence est reliée à une réalisation observable du parcours et à une tâche prévue pour l’étude.

Compétence mobilisable	Preuve issue du parcours	Tâche de la mission
Conduire des entretiens	Trois entretiens réalisés dans un travail universitaire	Recueillir les expériences des jeunes concernant l’accès aux services
Rechercher et synthétiser des informations	Dossier documentaire réalisé en groupe	Analyser les sources et contribuer au cadrage et à la synthèse

DR 1 complété : compétences, preuves et tâches

Compétence mobilisable	Preuve issue du parcours	Tâche de la mission à laquelle elle répond
Conduire des entretiens	3 entretiens universitaires	Recueillir les expériences
Recherche documentaire	Dossier documentaire en groupe	Analyser les sources, contribuer à la synthèse

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Entretiens universitaires et dossier documentaire : deux preuves d'acquis utiles au recueil des témoignages et à l'analyse des sources.

Objectifs professionnels

Question 2.3. Formulez un objectif professionnel à court terme et un objectif à moyen terme. Pour chacun, indiquez une action vérifiable permettant de progresser vers cet objectif et expliquez en une phrase son lien avec le champ professionnel retenu.

1. **À court terme :** obtenir une mission ou un stage d'assistant d'étude en participation citoyenne. Action vérifiable : préparer d'ici six mois une candidature ciblée et un exemple de synthèse d'étude. Cette expérience permettra de pratiquer le recueil et l'analyse dans le champ choisi.
2. **À moyen terme :** accéder à un poste de chargé d'études junior en politiques publiques. Action vérifiable : suivre une formation aux outils de traitement statistique et produire un exercice d'analyse documenté avant la fin de l'année. Cette progression consolidera les compétences complémentaires utiles à ce métier.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Court terme : intégrer une mission d'assistant d'étude. Moyen terme : devenir chargé d'études junior en politiques publiques, en renforçant mes compétences statistiques.

3. Production, diffusion et valorisation des savoirs

La collectivité demande une démarche qui distingue les constats des interprétations, protège les personnes interrogées et rend les résultats compréhensibles par le public. Le DT 2 présente les données exploratoires recueillies auprès de 120 jeunes dans deux équipements municipaux et un schéma de la chaîne de production et de diffusion des connaissances.

Question d’étude et sous-questions

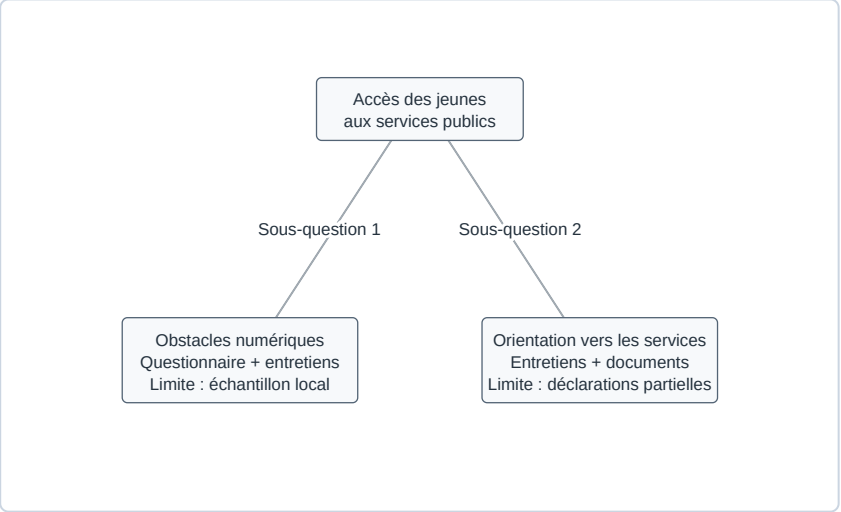
Question 3.1. À partir du DT 2, proposez une question d’étude et deux sous-questions permettant d’examiner l’accès des jeunes aux services publics. Pour chaque sous-question, précisez une source de données adaptée et une limite d’interprétation à signaler.

Question d’étude : Quels obstacles les jeunes rencontrent-ils pour accéder aux services publics de proximité, et comment s’orientent-ils vers ces services ? Les sous-questions associent chaque phénomène à une source adaptée, tout en cadrant ce que les données permettent réellement de conclure.

Sous-question	Source adaptée	Limite à signaler
Quels obstacles numériques empêchent certaines démarches ?	Questionnaire exploratoire et entretiens complémentaires auprès de jeunes.	Échantillon de convenance dans deux équipements : résultats non généralisables.
Les jeunes savent-ils à quel service s’adresser ?	Entretiens et documents d’information des services publics.	Les déclarations ne mesurent pas à elles seules l’offre ni la qualité des services.

Ces sources permettent de croiser des déclarations et des informations sur les services, sans transformer les constats en conclusions représentatives de toute la métropole.

Question d’étude et deux axes d’enquête



Deux axes d’enquête adaptés aux données du DT 2.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Étudier les obstacles numériques et l’orientation des jeunes, en croisant questionnaire, entretiens et documents, tout en signalant les limites des données.

Étapes de production et de diffusion

Question 3.2. Complétez le tableau du DR 1 pour les étapes de production et de collecte, d'analyse et de vérification, puis de diffusion et de valorisation des résultats. Pour chaque étape, indiquez une action concrète, un contrôle de qualité et un support de restitution adapté au cahier des charges.

Le protocole suit les trois étapes du DT 2 : recueillir et documenter, analyser et vérifier, puis restituer et valoriser. Les contrôles distinguent les données des interprétations et tiennent compte du caractère exploratoire de l'enquête. Les supports correspondent aux livrables prévus : note de cadrage, synthèse publique accessible et restitution orale de dix minutes.

Étape	Action concrète	Contrôle de qualité	Support de restitution
Production et collecte	Conduire des entretiens et consigner la méthode.	Vérifier l'information des personnes et limiter la collecte aux données nécessaires.	Note de cadrage de 4 pages maximum.
Analyse et vérification	Décrire les réponses et les confronter aux entretiens.	Vérifier les effectifs, signaler l'échantillon de convenance et ne pas inférer de causalité.	Synthèse publique accessible.
Diffusion et valorisation	Préparer la synthèse et une présentation orale.	Relire, anonymiser et vérifier la lisibilité des supports.	Synthèse accessible et restitution orale de 10 minutes.

La diffusion conserve les limites de l'étude et rend les résultats compréhensibles au public.

DR 1 complété : étapes de production et de diffusion

Étape	Action concrète	Contrôle de qualité	Support de restitution
Production et collecte	Entretiens; consigner la méthode	Informer; données nécessaires	Note de cadrage (4 pages max.)
Analyse et vérification	Décrire et croiser les réponses	Vérifier effectifs; signaler les limites	Synthèse publique accessible
Diffusion et valorisation	Préparer synthèse et oral	Relire; anonymiser	Synthèse + oral (10 minutes)

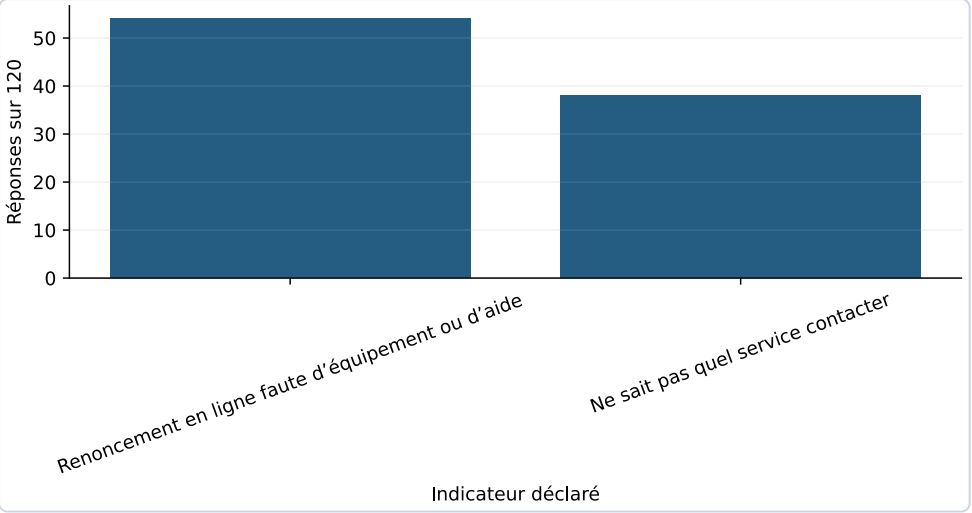
✓ RÉPONSE À RETENIR

Collecter avec méthode, vérifier les constats et leurs limites, puis diffuser une synthèse accessible et une présentation orale de 10 minutes.

Synthèse destinée au public

Question 3.3. Rédigez un paragraphe de synthèse de 100 à 130 mots destiné au public. À partir des données du DT 2, mentionnez au moins un constat chiffré, une limite méthodologique et une précaution permettant de ne pas présenter une association comme une relation de causalité.

Le questionnaire exploratoire mené auprès de 120 jeunes fréquentant deux équipements municipaux apporte un premier éclairage sur l'accès aux services publics. Parmi les répondants, 54 déclarent avoir renoncé au moins une fois à une démarche en ligne faute d'équipement ou d'aide ; 38 déclarent ne pas savoir à quel service s'adresser. Ces chiffres décrivent uniquement les personnes interrogées. L'échantillon de convenance, recueilli dans deux lieux, ne représente pas l'ensemble des jeunes de la métropole. Les réponses sont déclaratives ; aucun croisement statistique ni test d'inférence n'a été réalisé. Il faut donc distinguer les constats observés des interprétations et ne pas conclure qu'une difficulté cause l'autre. Pour établir un lien causal, il faudrait une enquête adaptée, avec des données complémentaires et une méthode permettant de vérifier cette hypothèse.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Dans cet échantillon non représentatif, 54 jeunes sur 120 déclarent un renoncement numérique et 38 sur 120 une difficulté d'orientation ; ces constats n'établissent aucune causalité.

4. Accessibilité, éthique et préparation de la mission

La consultation prévoit des entretiens et une restitution publique, avec des supports accessibles et une attention particulière à la confidentialité des témoignages. Le DT 3 présente des repères réglementaires, déontologiques et d'accessibilité à mobiliser pour préparer la participation et la diffusion.

Aménagements de participation

Question 4.1. Proposez trois aménagements concrets permettant à des personnes ayant des besoins différents de participer aux entretiens ou à la restitution. Pour chaque aménagement, précisez l'obstacle visé et le moment où il doit être prévu.

Aménagement	Obstacle visé	Moment à prévoir
Proposer un entretien en présentiel, par téléphone ou par écrit, selon le besoin.	Déplacement difficile ou difficulté à communiquer oralement.	Dès la prise de contact et la planification.
Choisir un lieu accessible, calme et proche des transports.	Mobilité réduite, fatigue ou gêne liée au bruit.	Avant de fixer le lieu de l'entretien ou de la restitution.
Préparer un support en langage clair, structuré et lisible par un lecteur d'écran.	Difficultés de compréhension ou obstacle visuel.	Lors de la préparation et de l'envoi des supports.

Demander les besoins aux participants en amont permet d'ajuster ces aménagements sans présumer de leur situation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévoir des modalités de participation souples, un lieu accessible et des supports adaptés, en consultant les participants en amont.

Risques et prévention

Question 4.2. À partir du cas et du DT 3, identifiez deux risques liés à la collecte ou à la diffusion des témoignages. Pour chacun, proposez une mesure de prévention applicable à la mission.

Deux risques nécessitent des mesures de prévention distinctes :

- **Collecte :** recueillir des données personnelles inutiles ou informer insuffisamment les personnes. Définir la finalité, limiter les données, expliquer leur usage et réserver l'accès aux personnes habilitées.
- **Diffusion :** permettre l'identification indirecte d'une personne par un détail ou une citation. Retirer ou modifier les éléments identifiants et vérifier le risque de réidentification avant publication.

Ces précautions s'appliquent aux notes d'entretien comme aux témoignages repris dans la synthèse ou la restitution orale.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Limiter et sécuriser les données collectées ; anonymiser les témoignages et vérifier le risque de réidentification avant diffusion.

Protocole de préparation de la restitution

Question 4.3. Complétez le tableau du DR 2 en construisant un protocole synthétique de préparation de la restitution : vérification des résultats et de leurs limites, anonymisation des témoignages, adaptation du contenu et du format, puis contrôle de l'accessibilité avant diffusion. Pour chaque contrôle, indiquez une mesure concrète, un responsable ou interlocuteur à associer et le moment de réalisation.

Contrôle	Mesure concrète	Responsable ou interlocuteur	Moment
Résultats et limites	Vérifier chiffres, méthode et échantillon ; distinguer constats et interprétations.	Chargé d'étude et responsable de mission.	Avant validation de la synthèse.
Anonymisation	Retirer les éléments identifiants et contrôler le risque de réidentification.	Chargé d'étude et DPO, si désigné.	Avant toute restitution.
Contenu et format	Employer un langage clair, des titres explicites et des alternatives textuelles aux visuels.	Rédacteur et référent communication.	À la conception des supports.
Accessibilité avant diffusion	Tester lisibilité, contraste, navigation et lecture avec une technologie d'assistance.	Référent accessibilité et utilisateur testeur.	Avant publication et restitution.

Les résultats exploratoires proviennent de deux équipements municipaux et ne sont pas représentatifs de l'ensemble des jeunes.

DR 2 complété : protocole de restitution accessible

Contrôle à effectuer	Mesure concrète	Responsable ou interlocuteur à associer	Moment de réalisation
Vérification des résultats et des limites	Vérifier chiffres, méthode et limites	Chargé d'étude + responsable	Avant validation
Anonymisation des témoignages	Retirer éléments identifiants	Chargé d'étude + DPO si désigné	Avant restitution
Adaptation du contenu et du format	Langage clair, titres, textes alt	Rédacteur + communication	À la conception
Contrôle d'accessibilité avant diffusion	Tester contraste, navigation, lecteur	Référent accessibilité + testeur	Avant diffusion

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vérifier les résultats et leurs limites, anonymiser les témoignages, adapter les supports et tester leur accessibilité avant diffusion.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation locale de la mention Science politique, session 2026, porte sur le bloc RNCP38183BC04, code 26-LIC-SCIE-EP1. Elle dure 2 heures et son coefficient indicatif est de 3. Le cas porte sur l'accès des jeunes aux services publics. Les candidats analysent des débouchés, valorisent leur profil, construisent une démarche d'étude rigoureuse et préparent une restitution accessible, en tenant compte des limites méthodologiques et de la confidentialité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un échantillon de convenance décrit les répondants interrogés, mais ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble des jeunes.
- Distinguer les données recueillies des interprétations et décrire la méthode, ses limites et les incertitudes.
- Une association observée entre des réponses ne démontre pas une relation de causalité.
- Limiter les données personnelles à une finalité définie, informer les personnes et sécuriser l'accès aux données.

Points de vigilance & attentes du jury

- Relier chaque champ professionnel à un employeur, une fonction et une tâche concrète correspondant au cahier des charges.
- Pour chaque compétence présentée, fournir une preuve observable issue du parcours et la relier à une tâche de la mission.
- Présenter les effectifs et les limites de l'échantillon sans prétendre que les résultats sont représentatifs.
- Prévoir l'anonymisation des témoignages et vérifier la lisibilité, la navigation et les alternatives textuelles des supports.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment interpréter les chiffres du questionnaire exploratoire ?

Présentez les effectifs parmi les 120 répondants, par exemple les 54 personnes déclarant avoir renoncé à une démarche en ligne. Précisez que l'échantillon de convenance, recruté dans deux équipements municipaux, n'est pas représentatif de tous les jeunes.

Q : Comment éviter de confondre association et causalité ?

Décrivez les réponses observées sans affirmer qu'un facteur en cause un autre. Le cas ne comporte ni croisement statistique ni test d'inférence ; ces données exploratoires ne permettent donc pas d'établir une causalité.

Q : Quelle organisation de l'épreuve faut-il prévoir ?

L'épreuve dure 2 heures et comprend quatre parties notées respectivement sur 4, 5, 6 et 5 points. Le coefficient indiqué est 3, à titre indicatif selon les modalités locales. Les tableaux DR 1 et DR 2 sont à rendre avec la copie.

Q : Quels critères de méthode et d'accessibilité faut-il respecter ?

Décrivez la méthode et ses limites, séparez constats et interprétations et signalez les incertitudes. Pour les supports, prévoyez des titres explicites, une rédaction claire, des alternatives textuelles et des vérifications de lisibilité et de navigation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesciencepo.fr/assets/annales/licence-science-po/C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel/2026/Licence Science Politique - C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Science Politique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.